

12<sup>ème</sup> Année  
Dépôt légal N°4441 du 10/02/09, Bibliothèque Nationale  
du Bénin, 4<sup>ème</sup> trimestre N°ISSN 1840-6254

# L'Événement Précis

"Le triomphe de la vérité"

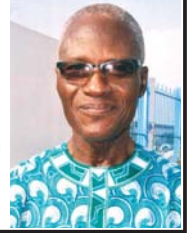
Quotidien béninois d'informations, d'analyses, d'investigations et de publicités  
Récépissé n°865/MISD/DC/SG/DAI/DCC  
Siège : Mènontin en face du collège Martin Luther King  
09 BP 355 Cotonou Tél. 21 02 82 59 / 97 08 53 89 / 97 87 86 85  
Site Web : www.levenementprecis.com / E-mail : levenementprecis1@gmail.com

Parution N° 1961 du Mardi 10 Juillet 2018

Prix 300 FCFA

OPINION DE JACQUES DA MATHA, EXPERT EN INFORMATION ET COMMUNICATION

## La communication présidentielle : un réaménagement ou un changement de stratégie ?



OCCUPATION ANARCHIQUE DES ABORDS DE LA ROUTE DES PÊCHES

# Le Préfet Toboula donne un dernier avertissement aux occupants

P. 3

GESTION DES CHANTIERS ROUTIERS AU BÉNIN

## Le DGI Ayadji recadre Ebomaf sur l'exécution des travaux

P. 3



TECHNOLOGIES DE PRODUCTION DES PRODUITS À BASE DE SOJA AU BÉNIN

## Les performances du Projet ProSam émerveillent les partenaires à Saco

P. 3

7<sup>ÈME</sup> LEGISLATURE

## Voici le répertoire des lois votées depuis trois ans

P. 9, 10 et 11

MONDIAL 2018

## Les enjeux de la demi-finale France-Belgique

P. 2

EXTENSION DU PROJET DE MOBILITÉ URBAINE

## Bio Tchané lance « Bénin Taxi » à Parakou

P. 12

(Plusieurs autres villes béninoises ciblées)

TECHNOLOGIES DE PRODUCTION DES PRODUITS À BASE DE SOJA AU BÉNIN

# Les performances du Projet ProSam émerveillent les partenaires à Saclo

Emmanuel GBETO ✍

Une variété de produits du Soja aux valeurs nutritionnelles exceptionnelles est mise à la disposition des populations béninoises. Ceci grâce à une pratique d'utilisation des technologies apprises aux femmes transformatrices du produit. Le constat des dérivés a été fait avec les femmes transformatrices de Saclo dans la commune de Bohicon. C'était, ce lundi 09 Juillet 2018, lors d'une visite de terrain effectuée au Centre de stockage de graines de néré de Saclo, dans le cadre la clôture du Projet Soja affitin-milk (ProSam) mis en exécution au Bénin, depuis le 29 Octobre 2014. Cette occasion permettra aux participants de voir les différentes étapes de production des deux technologies développées par le projet (dandonou et du lait de soja). Elle a également permis aux participants de visiter et d'apprécier des produits dérivés (fromage, brochettes, lait et dandonou) exposés dans les stands et mise en place pour la circonstance. Au nom des femmes, la présidente du groupement, Cica Elise Sondjo a expliqué aux partenaires, les différentes étapes que subit le soja avant sa transformation. C'est à ce titre qu'elle a salué l'appui qui leur a été apporté à travers la dotation en équipements suivi de renforcement de capacités ayant conduit à l'amélioration des techniques de fabrication et de transformation du produit. D'énormes avancées que le Coordinateur de ProSam, Patrice Sèwadé a salué avant d'exprimer sa fierté de voir les résultats attendus du ProSam devenus une réalité. Il s'est réjoui de ce qu'aujourd'hui au Bénin, le projet ait travaillé à la stabilisation du lait et de «



Acteurs et partenaires lors des échanges

l'affitin» de soja. « Je suis ému qu'avec l'appui de la Faculté des sciences agronomiques (FSA) et de l'Institut National des Recherches Agricoles (INRAB), le lait de soja peut être conservé durant 1 an. Aussi, suis-je heureux de ce que, grâce aux partenaires, nous avons réussi à apporter une solution aux problèmes de ces transformatrices » a reconnu le coordonnateur Sèwadé, avant ses mots de remerciement aux différents partenaires ayant soutenu le projet jusqu'à son terme. Il a saisi l'occasion pour inviter les femmes à rendre plus visibles les produits sur le marché. Il ne s'agit pas d'adopter la technologie et de la garder. Il faut la révéler au monde. La vie du projet est la présence des produits sur le marché. C'est en cela que les partenaires seront fiers d'avoir contribué à quelque chose » a-t-il conclure.

### Le défi de la commercialisation s'impose

Projet s'inscrivant dans le cadre des 4 composantes de

la Plateforme pour un partenariat Afrique-Europe pour la recherche agricole pour le développement (PAEPARD) financé par l'Union européenne (UE) et conduit par le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA). Il a émerveillé par les conseils adressés aux femmes. Ainsi, le coordonnateur du projet PAEPARD, Dr Jonas Mugabé, va-t-il, partagé les prouesses enregistrées. « Chaque fois qu'on vient, on trouve qu'il y a toujours de changement dans les pratiques. C'est un grand défi que vous avez relevé dans la mise en œuvre du projet » a-t-il relevé. Pour lui, la clôture du projet ne doit pas signifier la fin des activités. « Vous avez pu développer des technologies que vous avez mises sur le marché et nous souhaitons que vous vous développez davantage. Ne vous découragez pas parce qu'il n'y a plus d'appui » a précisé le coordonnateur du PAEPARD qui souhaite revenir voir un groupe de transformatrices plus fort et plus complète sur le marché national et international. Pour Remi Kahané du CIRAD/



Photo de famille au terme de la séance



Les femmes fabriquant du gâteau

AGRINATURA, le travail de ces femmes honore les acteurs. C'est à ce titre qu'il confie : « Nous sommes venus témoigner de votre disponibilité et le dialogue que vous avez eu avec la recherche pour obtenir cette amélioration des conditions de

vie et de travail constater ». La visite pris fin par une séance de formation organisée à l'endroit de ses femmes de Saclo. Un atelier bilan viendra officiellement mettre fin au projet ProSam au Bénin, ce mardi 10 Juillet 2018.

## GESTION DES CHANTIERS ROUTIERS AU BÉNIN

### Le DGI Jacques Ayadji recadre Ebomaf sur l'exécution des travaux

Yannick SOMALON ✍



Le directeur général des infrastructures, Jacques Ayadji

Le directeur général des infrastructures, Jacques Ayadji a tenu une séance d'échange avec les responsables de l'entreprise Ebomaf ce 9 juillet 2018. Il était question pour le premier responsable des infrastructures au Bénin, de remettre les pendules à l'heure afin de recadrer les travaux entamés par la société Ebomaf. Au cours des échanges, il a été question de faire le point des chantiers en cours d'exécution par ladite société et l'état des avancements. A ce niveau,

l'entreprise Ebomaf n'a pas reçu l'approbation de la direction pour la réalisation d'une planche d'essai sur une structure. Mieux, un film des travaux a été publié sur les réseaux sociaux. Face à cette situation, Jacques Ayadji a tenu à clarifier les choses avec les responsables de cette entreprise. Loin d'être une séance de discussions aisées, ce sont des prescriptions, des instructions qui ont été données pour le respect des normes et l'efficacité dans la poursuite des travaux.

## OCCUPATION ANARCHIQUE DES ABORDS DE LA ROUTE DES PÊCHES

### Le Préfet Modeste Toboula en guerre contre les récidivistes

Rastel DAN ✍



Le Préfet Modeste Toboula lors de la rencontre avec les occupants

Le Préfet du Littoral, Modeste Toboula, continue sa lutte contre l'occupation anarchique des abords de la route des pêches. Après de nombreux avertissements aux populations riveraines, il a déploré, à travers un communiqué du 6 juillet 2018, l'occupation anarchique par

certains promoteurs de débits de boissons ou autres établissements de loisirs des abords de la route des pêches qui y installent des constructions en matériaux précaires et en prenant la chaussée comme des airs de stationnement des motos. Mieux, Modeste Toboula a donné un

ultimatum de 72 heures à compter du 6 juillet pour procéder à l'enlèvement volontaire de leurs installations. Pour confirmer ses avertissements, Modeste Toboula s'est déplacé le lundi 9 juillet dernier sur la plage de Fidjrossè. En compagnie des éléments de la police républicaine, Modeste Toboula a donné une dernière sommation aux occupants installés le long la Route de pêches. Cette sortie est pour signifier aux mis en cause qu'ils s'exposent à des sanctions et leurs installations seraient détruites s'ils ne s'exécutent pas dans les délais. Pour le préfet, tout cela empêche la viabilisation de la zone et la mise en œuvre des activités prévues dans le cadre du projet « Route des Pêches ». « En tout état de cause, toute personne qui refuserait de s'exécuter dans ce délai y sera contraint par la force publique », a averti le préfet Modeste Toboula.